

REUNION DU 12 JUIN 2025
(3 / 2025)

L'an deux mil vingt-cinq, le douze juin à **dix-huit heures**, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la **Salle de Conseil de la Mairie**, sous la présidence de M. Pierre HERVE, Maire.

Membres en exercice : 12

Étaient présents : M. HERVÉ Pierre, M. TERRIERE Anthony, M. TIBURCE Jean-Michel, Mme DUPONT Frédérique, M. FERRARI Bruno, Mme LECLERC Brigitte, M. GUILBERTEAU Jean-Paul et Mme MONDIN Dominique.

Absents : Mme TRICOIRE Nathalie (*donne pouvoir à M. HERVÉ*)
M. GABORIAUD Jean-Michel (*donne pouvoir à M. TIBURCE*)
M. LEBLANC Jean-Sébastien (*donne pouvoir à Mme DUPONT*)
M. DEMINIER Jean-Louis

Secrétaire : M. FERRARI Bruno

Convocation le 03 juin 2025

Ordre du jour

- DIA – Droit de préemption
- Demande de subvention au Conseil Départemental 17
- Décision Modificative n°1 – Vitraux
- Biodéchets
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, M. HERVE ouvre la séance et donne lecture du compte-rendu de la précédente réunion. Aucune remarque sur celui-ci, il est donc accepté à l'unanimité.

M. le Maire nomme le secrétaire de séance, M. FERRARI Bruno.

1. DIA – Droit de préemption – D20250612001

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a renoncé à préempter sur les ventes suivantes :

- L'immeuble de Mme Noémie PALAIN, 23 rue de Reutin des Bois.
- L'immeuble de M. Alexandre DEVIENNE et Mme Manon VAURS, 30 rue de Reutin des Bois.

2. Demande de subvention au conseil départemental 17 – D20250612002

Projet : Construction de deux bâtiments commerciaux. Le premier permettrait à l'épicerie des Quatre Routes d'avoir plus d'espace pour leur commerce ; le second se composerait de trois cellules ouvertes à la location :

Un boucher (deux cellules) et d'une ostéopathe (une cellule). **Montant total des travaux HT : 497 070,00 €**

Montant des travaux éligible HT : 419 070,00€ (*Cabinet Ostéopathe inéligible = 78 000€*)

Le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES DE FINANCEMENT	MONTANT ELIGIBLE	TAUX	MONTANT ATTENDU
Etat DETR	497 070,00€	20%	99 414,00€
Conseil Départemental	419 070,00€	30%	125 721,00€
Europe (FEDER)	497 070,00€		100 000,00€
Sous-total attendu			325 135,00€
Sous-total financement public (80% maximum)	497 070,00€	80%	397 656,00€
Fonds propres			171 935,00€
Sous-total collectivité			171 935,00€
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)		100%	497 070,00€

3. Décision Modificative n°1 - Vitraux – D20250612003

Le montant total de la pose des nouveaux vitraux à l'église de St Sever à un peu augmenté. Afin de ne pas dépasser l'opération concernée en investissement, M. le Maire propose de rajouter 1000€ comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
2131 (21) : Bâtiments publics - 108 (ECOLE)	-1 000,00		
21611 (21) : Biens sous-jacents - 112 (EGLISE)	1 000,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

Le montant total du Budget Primitif 2025 d'investissement reste inchangé soit **436 274,00€** en dépenses et recettes pour cette année.

4. Biodéchets – D20250612004

M. FERRARI présente un document de l'Agglo qui a été présenté en conférence des Maires, concernant les biodéchets. Le sujet est en train de prendre de l'ampleur et 12 communes volontaires ont testés ce dispositif depuis avril 2024.

Une seule société a répondu à l'appel d'offre de l'Agglo, l'entreprise MOULINOT. Elle propose un service clé en main avec l'installation, le nettoyage et la levée des bacs. Actuellement en période d'essai, les communes peuvent adhérer gratuitement au dispositif afin de tester les besoins de leurs administrés.

Les bacs de biodéchets peuvent accueillir tous les déchets alimentaires déposés actuellement dans la poubelle noire. La commune fait le choix du nombre et de l'emplacement de ces bacs.

Les conseillers souhaitent pouvoir réfléchir à la question avant de prendre une décision et reporte ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil envisagée le **jeudi 11 septembre 2025 à 18h**.

5. Questions diverses

M. le Maire informe le conseil que le recensement de la population de St Sever aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026.

Il évoque également le document de valorisation financière et fiscale 2024 envoyé par Mme NIVART présentant l'état financier de la commune. La commune présente une bonne situation financière. Le document est consultable par les élus à la mairie.

Une autre information suite au vote tardif de la loi de finance 2025 : Les bases de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) ont été revus à la baisse, entraînant une baisse de nos recettes de **3 443€**. Le conseil municipal ne souhaite pas reprendre une délibération augmentant ses taux aux fins de récupérer ce manque à gagner.

M. HERVE a reçu un courriel en mairie concernant une question en termes d'entretien des jardins. M. TERRIERE et M. TIBURCE iront rencontrer cet administré afin d'en discuter avec lui.

Mme LECLERC demande à l'assemblée si elle a des envies ou demandes particulières concernant les sujets du dernier Trait-d'Union de la mandature ? Elle rappelle que la période de réserve électorale débute à compter du **1^{er} septembre 2025**. Après cette date, il ne sera plus possible d'évoquer de « bilan » du mandat, afin que cela ne soit pas interprété comme de la propagande électorale.

Le référent PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) pour le RPI de St Sever / Rouffiac sera M. FERRARI.

Mme MONDIN demande si tous les terrains du Lotissement du Parc ont été vendu ? M. TERRIERE répond que non, il en reste encore 3. Néanmoins, 1 terrain supplémentaire est en cours de négociation. Elle se questionne également sur l'agrandissement de ce même lotissement ? M. TERRIERE répond que ça n'est pas encore d'actualité sachant qu'il y a un autre projet en cours à Chantemerle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **20 heures 00**.

Le Maire
Pierre HERVE

Le Secrétaire
Bruno FERRARI

DEMINIER Jean-Louis		LECLERC Brigitte	
DUPONT Frédérique		MONDIN Dominique	
FERRARI Bruno		TERRIERE Anthony	
GABORIAUD Jean-Michel		TIBURCE Jean-Michel	
GUILBERTEAU Jeu-Paul		TRICOIRE Nathalie	
LEBLANC Jean-Sébastien			